

Objectif : Sécuriser l'usage des pouvoirs de police du maire en matière d'immeubles

Intervenant : Maître de conférences en droit public à l'Université de Cergy-Pontoise et avocat spécialiste en droit public
Public concerné : Elu(e)s, Agents, Collaborateurs de cabinet

Programme :

Durée :

Une journée de 09:30 à 16:30

Lieu :

En visio

Frais de participation :

Prix nets par jour et par personne :

- o Moins de 500 habitants : 150 €
- o De 500 à 999 habitants : 170 €
- o De 1000 à 3999 habitants : 180 €
- o De 4000 à 9999 habitants : 190 €
- o + De 9999 habitants : 200 €